

lation, et autres rafraîchissements, dont on exclura les spiritueux, afin d'éviter tout désagrément qui pourrait résulter de leur usage.

La Société, après avoir paradé dans quelques rues à l'issue du service divin, devrait être prête à quitter le port à une heure avec les dames parentes ou amies des membres, qui seuls auront droit de passage. Alors le vapeur, élégamment pavoisé, orné de feuilles d'érables, de festons et de guirlandes, au milieu desquels brilleraient les riches bannières, les drapeaux, étendards et insignes de la société, recevrait le signal du départ par notre belle bande de musique qui jouerait l'air national "Vive la Canadienne."

Cette promenade, commencée par le chenal du nord, offrirait à l'œil le plus riche et le plus ravissant panorama : sur chaque rive apparaissant ça et là de blanches chaumières qui se dessinent agréablement sur un fond de verdure, deux ou trois petites églises avec leur toiture peinte en rouge et leur clocher étincelant, ajoutent à la beauté du tableau ; plus loin on entend comme le bris des flots pendant la tempête, c'est la poétique chute de Montmorency, qui déroule une nappe argentée, sur laquelle se reflètent, par un beau soleil, les brillantes couleurs d'un arc-en-ciel. Le vapeur poursuit sa marche tranquille, salué de loin par les villageois jusque auxquels arrivent les harmonies de la musique de la société, qui ajoutera encore aux charmes de la promenade, en faisant redire aux échos des deux rives nos airs nationaux. Le vaisseau revient par le chenal du sud à l'heure où le soleil jette une teinte pourpre sur les eaux du fleuve, et dore de ses derniers rayons le sommet des montagnes du nord, derrière lesquelles il disparaît à nos yeux. Enfin les promeneurs, le cœur plein de joie, respirant avec délices les parfums des champs que leur apporte la brise du soir, arrivent au débarcadère, satisfaits d'une promenade qui leur procurera un doux sommeil et des songes agréables.

Dites, M. le rédacteur, si une petite excursion comme celle-là n'est pas préférable à un banquet où l'on est si pressé que l'on se convoie les uns les autres ; à un bal où l'on étouffe de chaleur, et où l'on n'est jamais satisfait ? Dites si une promenade comme celle-là n'offrirait pas plus de poétiques, d'agréables souvenirs que les autres amusements ?

Un membre de la Société St.-Jean-Baptiste.

Pour l'Ordre Social.

Monsieur le Rédacteur,

Comme tout ce qui concerne la Presse est de votre domaine, peut-être jugerez-vous à propos d'insérer dans votre intéressante feuille, l'*Amende Honorable* [contenue dans le *Morning Chronicle* de lundi, le 17 du courant,] que la crainte d'une condamnation légale, sinon le sentiment de la justice, vient d'arracher à l'éditeur de la *Gazette de Montréal*, cet éternel détracteur du gouvernement et de ses officiers.

Messieurs Ferres et Milner, les co-propriétaires de cette publication avaient jugé à propos, je ne sais sur quelle autorité, d'invoquer contre moi la censure publique touchant la manière dont je m'étais acquitté de l'enquête que j'étais chargé de faire sur les affaires du Bureau du Prêt aux Incendiés. Intimement convaincu de la rectitude de ma conduite dans tout le cours de cette enquête, j'intentai immédiatement une poursuite pour Libelle à l'Editeur de la *Gazette* le sommant de donner le nom de l'auteur de ses

informations et je demandai la nomination d'une commission sous le grand Sceau pour faire rapport de tous mes procédés et des affaires des Incendiés en général. On nomma un Commissaire et l'Editeur de la *Gazette* se trouvant un peu gêné offrit une capitulation sans conditions. J'acceptai son apologie : je lui fis payer tous les frais de la poursuite, lesquelles se montaient à £17 10 : après quoi je consentis à me désister sauf mon recours contre l'auteur sur les informations duquel il m'avait attaqué.

Comme le peuple a intérêt de savoir si la conduite de ses fonctionnaires est intègre, j'ai cru devoir vous soumettre cet aperçu, si vous jugez à propos de donner la publicité à l'humiliant désaveu de la *Gazette*, vous êtes à même. Peut-être que l'opinion publique manifestée par les journaux mettra-t-elle un frein à l'audacieuse Licence que la *Gazette* a toujours montrée dans ses écrits.

J'ai l'honneur d'être, etc. etc.

J. M. LEMOINE.

SOCIÉTÉ

SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUEBEC.

La Société St. Jean-Baptiste sortira en grande procession avec tous les Drapeaux et les insignes, LUNDI, le 24 JUIN courant, pour assister à la Messe solennelle qui sera chantée à NEUF heures, A. M., à l'Eglise Cathédrale de la paroisse de Notre-Dame. Il sera prêché un Sermon propre à l'occasion, et une Messe sera chantée en musique par un chœur de Messieurs les Elèves du Séminaire de Québec, sous la direction de Monsieur DESARNAIS.

Les trois sections de la Société se rassembleront à SEPT heures et DEMIE précises, A. M., savoir :

La Section Notre-Dame à l'Hôtel du Parlement.

La Section St. Jean, vis-à-vis l'Ecole des Frères.

La Section St. Roch, chez M. Charles Dion, de-là elles se rendront sur l'Esplanade où elles devront se trouver réunies à HUIT heures précises, A. M.

La procession précédée par la bande de la société, sous la direction de MM. SUDVAGEAU et VEZINA, débouchera par la Barrière Ste. Anne de l'Esplanade, d'où elle se rendra à l'Eglise Cathédrale.

MARCHE DE LA PROCESSION.

La Procession débouchera par la Barrière Ste. Anne, et de là suivra les rues suivantes : D'Autueil, St. Louis, où elle saluera Son Honneur le Maire de Québec, de là fera un salut par acclamations vis-à-vis la demeure du Président, et continuera par les rues St. Louis, Du Fort, et Buade jusqu'à l'Eglise de Notre-Dame. Après la Messe la procession suivra les rues suivantes : La Fabrique, rue St. Jean, jusqu'à l'Eglise St. Jean Baptiste, rue Claire Fontaine, rue Richelieu, rue Ste. Geneviève, Côte d'Abraham, St. Vallier, rue de l'Eglise, rue Hudon, rue du Roi, rue Grant, rue Richardson, Craig, Des Fossés, St. Paul, St. Pierre, où elle saluera vis-à-vis l'Hôtel Ottawa, la Société St. George, jr., rue Lamontagne, où la Société saluera Sa Grâce L'Archevêque de Québec à son Palais ; Du Fort, Ste. Anne, où elle saluera la Société St. George et St. André, (Hôtel St. George,) du Trésor, St. Louis jusqu'à la demeure de l'Houblé. Président Adjoint, où elle se dispersera.

La société invite les autres sociétés St. Jean-Baptiste existant dans le Canada et dans les Etats-Unis à envoyer des députés pour les représenter à la fête anniversaire, et il leur est réservé une place particulière.

Tout membre actif devra être muni de sa décoration et de sa carte d'admission.

On peut se procurer des cartes chez les Trésoriers, les Percepteurs, et chez le Secrétaire archiviste.